

ABONNEMENT.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 Faits divers... 15

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 3 OCTOBRE 1884.

L'ALLIANCE FRANCO-ALLEMANDE.

Un journal du soir, légèrement teinté d'offiosité, le Télégraphe, a publié avant-hier une information qui n'a pas été démentie par les feuilles officieuses du matin...

Le journal assure que la convention franco-allemande préparée par l'ambassadeur, M. de Courcel, deviendra effective au moment où se réunira à Berlin une nouvelle conférence que M. de Bismark désignera président.

Cette conférence aura pour but, avec le concours de l'Autriche et de la France, d'imposer à l'Angleterre les conditions de l'Allemagne pour le règlement des affaires d'Égypte.

Le Télégraphe donne même la date de la conférence qui se réunira le 23 de ce mois.

Nous voici donc devenus, de par la volonté ou peut-être plutôt de par les aventures de M. Jules Ferry, les satellites de l'Allemagne. On ne voit pas bien les avantages que nous pouvons recueillir de cette domesticité contre laquelle le patriotisme proteste.

Il est vraisemblable que l'Allemagne pousse à la guerre contre l'Angleterre qui la gêne pour étendre la main sur Anvers et les ports des Pays-Bas. La marine française lui est indispensable en cette occurrence. Si nous croyons le Télégraphe, M. Jules Ferry a mis obligamment notre flotte à la disposition de son collègue allemand. Mais que retiendra la France de cette location? Nous allons nous mettre en lutte avec l'Angleterre pour que l'Allemagne devienne une puissance maritime aussi dangereuse pour le moins pour la France que pour la Grande-Bretagne? On comprend que cette perspective ait soulevé une émotion profonde.

On disait mercredi, à la Chambre, où la réunion de la commission du budget avait attiré quelque monde, que le patriotisme des députés se ferait jour à ce propos et que la politique antinationale de M. Jules Ferry serait hautement et sévèrement jugée.

Hélas! M. le président du conseil a trop bien enfoncé l'éteignoir sur le patriotisme de la majorité pour que l'on puisse croire qu'il jettera encore quelques flammes. Si cette monstrueuse alliance qui, dit-on, lui est imposée par l'aventure chinoise, soulève à gauche quelques récriminations, M. le ministre des affaires étrangères se fera interpellé, et un ordre du jour pur et simple, il est trop facile de le prévoir, lui donnera toute latitude pour salir le cou de la France d'un collier aux aigles prussiennes.

Quel couronnement de l'édifice républicain!

attiré quelque monde, que le patriotisme des députés se ferait jour à ce propos et que la politique antinationale de M. Jules Ferry serait hautement et sévèrement jugée.

Hélas! M. le président du conseil a trop bien enfoncé l'éteignoir sur le patriotisme de la majorité pour que l'on puisse croire qu'il jettera encore quelques flammes. Si cette monstrueuse alliance qui, dit-on, lui est imposée par l'aventure chinoise, soulève à gauche quelques récriminations, M. le ministre des affaires étrangères se fera interpellé, et un ordre du jour pur et simple, il est trop facile de le prévoir, lui donnera toute latitude pour salir le cou de la France d'un collier aux aigles prussiennes.

Quel couronnement de l'édifice républicain!

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES.

La première réunion de la commission du budget a attiré au Palais-Bourbon quelques hommes politiques du Parlement et de la presse.

La conversation dans les groupes a été défrayée par la convention franco-allemande et aussi par la date des élections législatives et l'éventualité d'une dissolution vers le mois de mars 1885.

S'il en faut croire quelques membres de la Chambre basse, voici le plan qui aurait été arrêté par le châtelain de Fouchamp:

Dès la rentrée du Parlement, un des amis du cabinet demanderait la mise à l'ordre du jour du projet de rétablissement du scrutin de liste élaboré par M. Constans; puis l'urgence pour éviter la formalité de la deuxième lecture, puis enfin la discussion immédiate. M. le président du conseil ne doute pas, paraît-il, que ces trois demandes ne soient accordées par une très-grande majorité.

L'affaire ainsi bâclée serait expédiée au Luxembourg, et comme les sénateurs n'attachent qu'une médiocre importance à tout ce qui ne les touche pas directement, le vote du scrutin de liste serait promptement acquis.

Alors M. Ferry serait le maître. Lorsque les députés ne courberaient pas suffisamment l'échine, M. Ferry leur mettrait le nez dans la nouvelle loi, en leur disant: Messieurs les députés d'arrondissement, vous n'avez plus de raison d'être, puisque le mode de scrutin dont vous sortez est condamné. La logique m'ordonne de vous renvoyer, je vais me mettre une fois par hasard d'accord avec la logique si vous faites les méchants. Puis tout bas il ajouterait: Et je ne vous mettrai pas sur mes listes.

Le plan est ingénieux et dénote au moins chez M. Ferry une connaissance exacte, non du cœur, mais du ventre de sa majorité.

Chronique générale.

Il y a eu conseil de cabinet hier matin, au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Ferry.

Tous les ministres étaient présents au conseil. Ils ont pris connaissance des dépêches de Chine qui, paraît-il, sont de trois jours et ne confirment point la prise de Kelung. Elles n'ont rapport qu'à des détails de service.

Le ministre de la guerre a soumis à l'examen de ses collègues un projet de réorganisation de l'armée coloniale, dont les bases ont été arrêtées de concert avec le ministre de la marine. Ce projet, qui porte également réorganisation de l'armée d'Afrique, sera déposé dès la rentrée sur les bureaux de la Chambre.

Le conseil s'est occupé également de la crise industrielle de Lyon. Un crédit supplémentaire sera demandé, comme secours, par le ministre du commerce.

Le mouvement préfectoral que l'on a signalé comme devant paraître demain, n'a pas été définitivement arrêté. Il y a désaccord entre M. Waldeck-Rousseau et le président du conseil sur plusieurs noms. Il sera de nouveau examiné au conseil des

ministres qui sera tenu samedi à l'Élysée. Ce qu'il y a de certain, jusqu'à présent, c'est que les préfets de la Charente et de la Seine-et-Oise quittent l'administration.

M. Jules Grévy a dû rentrer hier soir à Paris. Le terme d'octobre nécessitait la présence de ce grand propriétaire.

Un service religieux a été célébré, mercredi matin, à Saint-Roch, à l'occasion du deuxième centenaire de Corneille. Un grand nombre de membres de l'Académie française, de littérateurs, de sociétaires de la Comédie-Française y ont assisté.

Le curé de Saint-Roch a prononcé le panégyrique du poète. Il a dit que l'Église considère Corneille comme un grand chrétien.

L'Église qui honore les lettres devait s'associer au deuxième centenaire de l'auteur de tant de chefs-d'œuvre animés du plus pur patriotisme.

Pendant les vingt jours, du 31 août au 21 septembre, qu'a duré le concours national de tir à Vincennes, il a été tiré 565,907 balles, dont:

- 213,330 au fusil Gras; 53,544 au fusil Gras réduit; 28,650 au fusil scolaire; 98,556 aux armes diverses; 36,960 au revolver; 117,751 à la carabine Flobert; 7,116 au pistolet.

Une explosion formidable de dynamite s'est produite hier matin au centre du bourg de Cléry-le-Noble (Seine-et-Loire).

Le maire de la localité télégraphie que les dégâts sont considérables, mais ne parle pas d'accident de personnes. Il ajoute qu'une profonde terreur s'est répandue parmi la population.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ABBÉ CONSTANTIN

PAR LUDOVIC HALÉVY

Voilà pourquoi, à mesure que Bettina se faisait plus tendre et s'abandonnait avec plus de franchise au premier appel de l'amour, voilà pourquoi Jean devenait, de jour en jour, plus sombre et plus agité. Il n'avait pas seulement peur d'aimer; il avait peur d'être aimé.

Il aurait dû rester chez lui, ne pas venir... Il avait essayé, il n'avait pas pu... La tentation était trop forte et l'emportait. Il arrivait donc... Elle venait aussitôt à lui, les mains tendues, le sourire aux lèvres et le cœur dans les yeux. Tout en elle disait: « Essayons de nous aimer, et, si nous pouvons, aimons-nous! »

La peur le prenait. Ces deux mains qui allaient au-devant de l'étreinte de ses deux mains, c'est à peine s'il osait les toucher. Il tâchait d'échapper à ce regard qui, tendre et risant, inquiet et curieux, cherchait son regard. Il tremblait devant la nécessité de parler à Bettina; devant la nécessité de l'entendre. C'est alors que Jean se réfugiait auprès

de M^{me} Scott, et c'est alors que M^{me} Scott recueillait des paroles indéçises, émuës, troublées, qui ne s'adressaient pas à elle et qu'elle prenait pour elle, cependant.

Suzie ne pouvait guère ne pas s'y méprendre. Des sentiments encore vagues et confus qui l'agitaient, Bettina ne lui avait rien dit. Elle gardait et caressait le secret de son amour naissant, comme un avaré garde et caresse les premiers louis de son trésor. Le jour où elle verrait clair dans son cœur, le jour où elle serait sûre d'aimer, ah! comme elle parlerait ce jour-là, et comme elle serait heureuse de tout dire à Suzie!

M^{me} Scott avait fini par s'attribuer l'honneur de cette mélancolie de Jean, qui prenait, de jour en jour, un caractère plus marqué. Elle en était flattée, — il ne déplaît jamais à une femme de se croire aimée, — elle en était donc flattée, mais chagrine en même temps. Elle tenait Jean en grande estime, en grande affection; cela l'affligeait de penser que, s'il était triste et malheureux, c'était à cause d'elle.

Suzie avait, d'ailleurs, le sentiment de son innocence. Avec les autres, quelquefois elle était coquette, très-coquette. Les tourmenter un peu, était-ce donc un bien grand crime? Ils n'avaient rien à faire, les autres, ils n'étaient bons à rien: cela les occupait, tout en l'amusant; cela leur faisait passer le temps, et à elle aussi... Mais Suzie

n'avait pas à se reprocher d'avoir été coquette avec Jean. Elle se rendait compte de son mérite et de sa supériorité; il valait mieux que les autres; il était homme à souffrir sérieusement, et c'est là ce que M^{me} Scott ne voulait pas. Aussi déjà, à deux ou trois reprises, avait-elle été sur le point de lui parler bien doucement, bien affectueusement, mais elle avait réfléchi... Jean allait partir pour une vingtaine de jours; à son retour, si cela était encore nécessaire, elle lui ferait un peu de morale et saurait s'y prendre de telle manière que l'amour ne viendrait pas se jeter sottement à la traverse de leur amitié.

Donc Jean partait le lendemain... Bettina avait insisté de toutes ses forces pour qu'il vint passer cette dernière journée à Longueval et pour qu'il dînat au château. Jean avait refusé, alléguant ses occupations à la veille de ce départ. Il arriva le soir, vers dix heures et demie; il était venu à pied; à plusieurs reprises, sur la route, il avait failli retourner sur ses pas.

— Si j'avais du courage, se disait-il, je ne la reverrais pas. Je pars demain et ne reviendrai plus à Souvigny, tant qu'elle y sera... Ma résolution est prise et bien prise.

Mais il continua son chemin; il voulait la voir encore... pour la dernière fois.

Dès qu'il entra dans le salon, Bettina accourut au-devant de lui:

- C'est vous, enfin!... Comme il est tard! — J'ai été très-occupé. — Et vous partez demain? — Oui, demain. — De bonne heure? — A cinq heures du matin. — Vous vous en irez par la route qui longe le mur du parc et traverse ensuite le village? — Oui, c'est bien par cette route-là que nous partons.

— Pourquoi est-ce d'aussi grand matin? Je serais allée vous voir passer et vous dire adieu du haut de la terrasse.

Bettina tenait et gardait dans sa main la main de Jean, qui était brûlante. Celui-ci se dégagea, dououreusement, par un effort.

- Il faut, dit-il, que j'aille saluer votre sœur. — Tout à l'heure!... elle ne vous a pas vu... il y a dix personnes autour d'elle... Venez vous asseoir un peu, là, près de moi.

Il fut obligé de s'asseoir à ses côtés.

- Nous aussi, dit-elle, nous allons partir. — Vous?

— Oui, nous avons reçu, il y a une heure, une dépêche de mon beau-frère qui nous a causé une bien grande joie. Il ne devait revenir que dans un mois; il revient dans deux jours; il s'embarque après-demain matin à New-York sur le Labrador... Nous irons l'attendre au Havre... Nous partir

Beaucoup de personnes s'imaginent qu'il existe, au point de vue technique, une complète similitude entre le canal de Suez et le futur canal de Panama. C'est là une idée inexacte. Ainsi que l'a fait observer M. de Lesseps à l'assemblée générale du 25 juillet dernier, les travaux de percement de l'isthme américain consistent en excavations, en déblais. Il n'y a pas, comme à Suez, à amener l'eau douce du ciel en plein désert par un canal de dérivation, à faire passer le canal maritime dans un lac boueux, à travers deux montagnes de sable, à conduire l'eau salée dans de vastes dépressions, à créer un port sur une plage déclinée, avec des jetées protectrices et une menace d'envasements... problèmes divers qui firent considérer longtemps comme impossible la construction du canal de Suez.

A Panama, il ne s'agit que d'un creusement pur et simple. Le problème, ramené à sa position vraie, consiste à avoir en fonctionnement un matériel mécanique suffisant pour enlever une quantité déterminée de déblais dans un délai donné.

AFFAIRES DE CHINE.

Les journaux qui ont annoncé hier matin, avec force détails, l'occupation de Kelung par le corps de débarquement de l'amiral Courbet, étaient, comme nous le pensions, quelque peu en avance sur la réalité des faits.

Cette nouvelle est bien attendue d'un moment à l'autre, mais elle n'est pas encore parvenue au ministère de la marine.

Quant aux détails donnés sur cette affaire, ainsi que les renseignements publiés par certains de nos confrères sur les opérations futures de l'amiral Courbet, tout est de pure fantaisie.

Le montant des crédits à demander pour nos troupes du Tonkin et nos forces navales de Chine, jusqu'à la fin de l'année, a été fixé, au conseil des ministres d'hier matin, à 40 millions de francs.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 2 octobre.

La liquidation des valeurs se fait dans les mêmes conditions que celles des rentes, une fois les cours de compensation il se produit un mouvement de recul assez accentué.

Le 3 0/0 finit à 78.35, l'amortissable à 79.75, le 4 1/2 à 109.15.

La Banque de France cote 5,010. Dans son bilan hebdomadaire publié aujourd'hui, les bénéfices figurent pour 569,000 fr.

Le Crédit Foncier reste ferme et demandé. La nouvelle émission qui a lieu le 14 courant est pour l'épargne un placement des plus avantageux.

Les obligations à lots 1879 et 1880 valent de 450 à 455. C'est un bon cours d'achat.

Les porteurs s'assurent, en effet, de nombreux avantages. Ils ont la certitude d'encaisser, à défaut de lots, une prime de remboursement de 45 à 50 francs. Leurs titres se bonifient tous les jours, car les chances de lots acquièrent une valeur nouvelle après chaque tirage. Les tirages à lots ont lieu tous les deux mois. Le porteur d'une obligation commu-

après-demain. Nous emmenons les enfants. Cela leur fera du bien de passer une dizaine de jours au bord de la mer... Comme il sera content, mon beau-frère, de vous connaître!... De vous connaître?... Il vous connaît déjà. Nous lui avons parlé de vous dans toutes nos lettres. Je suis sûre que vous vous entendrez à merveille avec lui. Il est excellent... Vous resterez là-bas combien de temps?

— Vingt jours.

— Vingt jours... dans un camp?

— Oui, mademoiselle, le camp de Cercottes.

— Au milieu de la forêt d'Orléans. Je me suis fait expliquer cela ce matin par votre parrain. Je suis heureuse assurément d'aller au-devant de mon beau-frère, mais, en même temps, je suis un peu fâchée de partir : sans cela, tous les matins j'aurais fait une petite visite à votre parrain... Il m'aurait donné de vos nouvelles. Voulez-vous, dans une dizaine de jours, écrire à ma sœur une toute petite lettre de quatre lignes, — cela ne vous prendra pas beaucoup de temps, — pour lui dire comment vous vous portez et pour lui dire aussi que vous ne nous oubliez pas?

— Oh! quant à vous oublier... quant à perdre le souvenir de votre grâce, de votre bonté... jamais! mademoiselle, jamais!

Sa voix était tremblante. Il eut peur de son émotion. Il se leva...

nale 1879 ou 1880 participe à un tirage tous les mois, les tirages de Foncières alternant avec ceux des Communales.

Les autres valeurs de crédit se tiennent : la Banque de Paris à 770 fr., la Banque d'Escompte à 518.75; d'ici peu on enregistrera de plus hauts cours sur ce titre.

Le Crédit Industriel et Commercial ne varie pas à 685.

La Société Générale donne lieu à de nombreuses demandes à 460.

Ceci s'explique par le succès considérable qu'a remporté cet établissement dans l'émission des obligations Panama. Il est en effet exact que sa clientèle a souscrit plus de 80,000 obligations. Il est non moins certain qu'à l'heure actuelle, la Société Générale qui ouvre ses guichets le 7 courant à l'émission des obligations Ouest-Algérien 3 0/0 a reçu de nombreuses demandes et est assurée d'un succès complet. Le type de ces obligations est, du reste, excellent; son chiffre d'émission, son revenu et sa sécurité sont bien de nature à tenter l'épargne.

Le Suez est à 1,927.50, les recettes du transit pour la journée d'hier ont été de 120,000 fr.

Les fonds étrangers sont mieux tenus.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Le Conseil municipal de Saumur se réunira demain soir (samedi), à 7 heures 1/2.

L'objet principal de cette réunion a pour but la discussion du rapport de la commission de la voirie sur l'amélioration de la montée des Moulins, laquelle doit donner accès au Collège de filles et au Jardin des Plantes.

Une altercation des plus vives, paraît-il, s'est engagée, depuis la dernière séance du Conseil, entre un honorable conseiller municipal et les architectes qui n'auraient pas été flattés de ce qui s'est dit en public sur la légèreté avec laquelle les derniers terrassements ont été entrepris.

Une nouvelle proposition, nous dit-on, serait présentée au Conseil. On demanderait qu'on fit une étude de nivellement en partant de la prison. A l'extrémité de la rue du Petit-Genève, cette nouvelle voie d'accès tournerait à droite, au pied de l'escarpement du château et en dehors de la zone militaire, suivrait cette zone jusqu'au Collège de filles, ou passerait à gauche entre les deux mamelons de la Demi-Lune pour arriver vis-à-vis de l'enclos du Jardin des Plantes.

Voilà une idée toute nouvelle qui mérite d'être prise en considération et soumise à une étude sérieuse, tant au point de vue de la viabilité que de la dépense.

Le Conseil, dans sa séance de demain soir, recevra également communication des observations faites sur l'enquête ouverte pour la déclaration d'utilité publique des travaux de percement de la rue Gambetta, et pour la construction d'une nouvelle école de filles dans ce quartier.

M. de Grateloup, sous-intendant militaire de 1^{re} classe, bien connu à Saumur, vient de faire valoir ses droits à la retraite après plus de 45 ans de service.

M. Perret, percepteur à Chinac (Lozère), est nommé percepteur à Trémont (canton de Vibiers).

On recherche très-activement le nommé B... (Augustin), 30 ans, originaire des environs de Loudun, domestique à Chacé (Maine-et-Loire), auquel on reproche d'avoir soustrait une montre et une chaîne en or, une superbe pièce de 100 fr. et une somme en menue monnaie.

SAINT-GEORGES-DES-SEPT-VOIES. — Encore une victime de son imprudence.

Lundi soir, vers 6 heures, les époux Arrondeau, domiciliés aux Roches, commune de Saint-Georges-des-Sept-Voies, se rendaient de vendanger, accompagné de leur fils Michel, âgé de 16 ans.

Le jeune homme avait placé son fusil sur la charrette, couché sur les baquets de vendanges. A la vue d'une chouette, il saisit son fusil par le canon et l'attira à lui. On ne sait comment, le coup gauche partit, et toute la charge atteignit le fils Arrondeau au côté droit, lui faisant une horrible blessure par où le sang coulait en abondance.

Aux cris de désespoir des parents, des campagnards accoururent, aidèrent à transporter le pauvre blessé qui expira à 8 heures 1/2 du soir à son domicile.

M. le docteur Emery, de Saint-Mathurin, appelé en toute hâte, arriva au moment où il rendait le dernier soupir.

UNE DILIGENCE RENVERSEE. — DOUZE BLESSES.

On lit dans le Journal de la Vienne :

« Un très-grave accident est arrivé mercredi, à 3 heures de l'après-midi, à la Ville-dieu (arrondissement de Poitiers).

« Le courrier faisant le service des dépêches de Gençay à Poitiers a versé en arrivant à la Ville-dieu, à environ 200 mètres du bureau de poste. Par une cause que l'on ne peut encore expliquer, mais qu'on attribue à l'emportement d'un des chevaux, la flèche s'est brisée, et par suite, de la surcharge de l'impériale où de nombreux colis étaient entassés, la voiture a été littéralement renversée sens dessus dessous. Une douzaine de voyageurs ont été plus ou moins grièvement blessés, notamment M. Cathelain, juge de paix, qui a eu la moitié de la figure presque emportée; un facteur des environs de Châtelleraut qui a la tête fendue et un malheureux petit enfant de trois ou quatre ans qui a eu, paraît-il, un œil arraché et dont l'état paraît grave.

« Un de nos concitoyens, M. Cathelain, ancien huissier à Poitiers, qui se trouvait pour affaires à la Ville-dieu et qui lui-même allait prendre le courrier pour revenir à Poitiers, a été des premiers à porter secours aux malheureux blessés. Il a bien voulu, en outre, se charger de transporter dans une voiture à laquelle il a attelé un des chevaux de la diligence — celui-là même qui s'était emporté — les dépêches qui étaient tombées

ce lui, mademoiselle, est-ce moi?

— C'est vous, dit-elle tristement sans quitter Jean des yeux.

Elle était très-troublée et répondit cela sans trop savoir ce qu'elle disait. Elle regretta tout de suite d'avoir accepté. Elle aurait voulu rester là, près de lui... Mais il était trop tard. Paul la prit par la main, et l'entraîna.

Jean s'était levé. Il les regardait tous les deux, Bettina et Paul. Un nuage lui passa devant les yeux. Il souffrait cruellement.

— Je n'ai qu'une chose à faire, se dit-il, profiter de cette valse et partir... Demain matin, j'écrirai quelques lignes à M^{me} Scott pour m'excuser.

Il gagna la porte... Il ne regardait plus Bettina... S'il l'avait regardée, il serait resté.

Mais Bettina le regardait, et tout d'un coup elle dit à Paul :

— Je vous remercie beaucoup, monsieur, mais je suis un peu lasse... Arrêtons-nous, je vous prie... Vous me pardonnez, n'est-ce pas?

Paul lui offrit le bras.

— Non, je vous remercie, dit-elle.

La porte venait de se refermer. Jean n'était plus là. Bettina traversa le salon en courant. Paul resta seul fort étonné, ne comprenant rien à ce qui se passait.

(A suivre.) LUBOVIC HALEVY.

sur la route et les a remises au bureau de poste de Poitiers, à 6 heures du soir.

« Toute la population, vivement émue par ce lamentable accident, est accourue sur les lieux. M. le juge de paix un des premiers, et chacun s'est empressé autour des blessés pour leur donner des soins. La zèle et mérite les plus grands, a rivalisé de éloges doivent être également adressés à plusieurs personnes qui étaient de passage à la Ville-dieu, entre autres à M. Pillot, huissier à Saint-Julien, et à M. Joubert, de Nouaillé.

« M. le docteur Jablonski, mandé par dépêche, s'est rendu en toute hâte à la Ville-dieu soigner les blessés. »

ECOLES PRIMAIRES.

Nominations d'instituteurs faites récemment dans le personnel des écoles publiques de Maine-et-Loire.

Segré (Ecole primaire supérieure). — M. Ouvrard, Henri, instituteur à Segré, en remplacement de M. Sigonneau (transformation d'école).

Le May. — M. Neveu, Edouard, instituteur à Brigné, en remplacement de M. Neveu père, admis à la retraite.

Brigné. — M. Augereau, Léon, instituteur à la Breille, en remplacement de M. Neveu.

Hôtellerie-de-Flée. — M. Beaulieu, Joseph, instituteur-adjoint à Saint-Clément-de-la-Place, en remplacement de M. Hubault.

La Breille. — M. Hubault, instituteur à l'Hôtellerie-de-Flée, en remplacement de M. Augereau.

Chanteloup. — M. Lizée, Jean, instituteur au Mesnil, en remplacement de M. Albert père, admis à la retraite.

Le Mesnil. — M. Marquis, François, instituteur à la Boulouchère, en remplacement de M. Lizée.

La Boulouchère. — M. Daburon, Eugène, instituteur-adjoint à Liré, en remplacement de M. Marquis.

Savernières. — M. Alusse, Charles, instituteur-adjoint à Baugé, en remplacement de M. Tessier, démissionnaire.

Combrée. — M. Gourdon, Jules, instituteur à Brain-sur-Authion, en remplacement de M. Vaugouin, en congé.

Brain-sur-Authion. — M. Bouilly, Paul, instituteur à Bouillé-Ménard, en remplacement de M. Gourdon.

Louerre. — M. Merceroles, instituteur à Soucelles, en remplacement de M. Boudeau.

Bouillé-Ménard. — M. Boudeau, instituteur à Louerre, en remplacement de M. Bouilly.

Soucelles. — M. Aubeux, Henri-Louis, instituteur à Angers, en remplacement de M. Merceroles.

Angers (Orphelinat). — M. Goblet, Louis, instituteur à Trélazé, en remplacement de M. Aubeux.

Trélazé (La Maréchère). — M. Sigonneau, instituteur à Segré, en remplacement de M. Goblet.

Segré. — M. Vigneau, Ferdinand, instituteur-adjoint à Cholet, en remplacement de M. Ouvrard.

Neuvy. — M. Martineau, Henri, instituteur à Bouzillé, en remplacement de M. Quesson, admis à la retraite.

Bouzillé. — M. Moreau, Victor, instituteur à la Chapelle-Rousselin, en remplacement de M. Martineau.

Chapelle-Rousselin. — M. Leguet, René, instituteur à Saint-Sigismond, en remplacement de M. Moreau.

Saint-Sigismond. — M. Châlon, Auguste, instituteur à Parçay, en remplacement de M. Leguet.

Parçay. — M. Bruneau, Anstole, instituteur-adjoint à Vern, en remplacement de M. Châlon.

Martigné-Briand. — M. Nourry, Pierre, instituteur à Saint-Georges-sur-Loire, en remplacement de M. Terrier.

Saint-Georges-sur-Loire. — M. Terrier, Auguste, instituteur à Martigné-Briand, en remplacement de M. Nourry.

Montigné-les-Rairies. — M. Bordeau, Louis, instituteur à Pontigné, en remplacement de M. Dufeu.

Eclipse totale de lune du 4 octobre

Une éclipse totale de lune, une des plus belles du siècle, aura lieu demain samedi 4 octobre 1884; on n'en a pas vu d'aussi intéressante depuis les 27 février et 23 août 1877.

Entrée de la lune dans le cône de pénombre terrestre : 7 heures 26 minutes du soir.
Entrée de la lune dans le cône d'ombre pure de la terre : 8 heures 25 minutes du soir.
Commencement de la période de totalité : 9 heures 25 minutes du soir.
Milieu de l'éclipse : 10 heures 44 minutes du soir.
Fin de la totalité : 10 heures 58 minutes du soir.
Sortie de la lune du cône d'ombre terrestre : 11 heures 58 minutes du soir.
Sortie de la lune du cône de pénombre terrestre : minuit 57 minutes.

L'éclipse du 4 octobre 1884 sera remarquable par sa grande longueur et sera visible en Europe, en Asie, en Afrique et dans les parties orientales de l'Amérique septentrionale et de l'Amérique méridionale.

La lune, satellite unique de la terre, ne brille qu'en réfléchissant à sa surface la lumière éblouissante du soleil, ce que prouvent d'une manière incontestable ses phases complètes au moment où elle occupe pour nous le point du ciel diamétralement opposé du soleil. On dit qu'elle est en opposition et elle tourne vers nous la totalité de son hémisphère éclairé, c'est sa phase de pleine lune, elle est en même temps sur notre horizon toute la nuit.

Il peut se faire qu'au moment de la pleine lune, le satellite de la terre vienne à pénétrer dans le cône d'ombre pure que la terre, globe opaque comme une boule de pierre, de bois ou de métal, projette derrière elle, du côté opposé au soleil ; il y a alors éclipse de lune. Tant qu'une partie seulement du disque lunaire est immergée dans le cône d'ombre pure de la terre, l'éclipse n'est que partielle ; mais, dès que la totalité de disque lunaire est immergée dans le cône d'ombre pure terrestre, l'éclipse de lune est totale.

Si les plans des orbites de la terre et de la lune coïncidaient, il y aurait éclipse de soleil à chaque nouvelle lune, et éclipse de lune à chaque pleine ; mais, comme ces plans ne coïncident pas, il ne peut y avoir éclipse de lune que si la pleine lune se produit au moment où la lune se trouve à un de ses nœuds d'intersection au plan de l'orbite de la terre avec celui de l'orbite de la lune, nommé pour cette raison éclipse.

Une éclipse de lune étant un obscurcissement du disque lunaire, est visible de tous les points au-dessus de l'horizon desquels la lune se trouve.

La lune ne disparaît pas complètement pendant la totalité de ses éclipses ; elle reçoit encore, en effet, des rayons du soleil qui ont traversé une grande épaisseur de l'atmosphère terrestre, qui les a fortement réfractés et colorés en rouge ; pour observer une éclipse de lune, il est bon de se servir d'une lunette, mais la plus faible lunette, une simple lorgnette de spectacle est suffisante pour cela.

HENRY COURTOIS,

Licencié ès-sciences, officier d'Académie, au château de Mugues, par Damazan (Lot-et-Garonne).

TOURS.

Le lycée de filles. — En haut lieu, on fait de la réclame pour le lycée de filles de Tours. Le programme des études est même publié. Bientôt on l'affichera dans la rue. Au moment où une propagande aussi effrénée a lieu, nous croyons utile de rappeler à nos lecteurs, dit le Journal d'Indre-et-Loire, les jugements portés par des hommes d'esprit sur ces établissements d'instruction secondaire. On nous comprend. Cela suffit.

NIORT.

Le Conseil municipal de Niort, qui avait voté en principe la création d'un lycée de filles, vient de décider, sur la proposition de M. Antonin Proust, de choisir le terrain sur lequel sera édifié cet établissement.

NANTES.

Le Conseil de guerre du 41^e corps a condamné à mort un soldat du 416^e de ligne en garnison à Auray, qui avait frappé son commandant pendant la revue, le jour de sa libération définitive.

Ce soldat, nommé Quesnel, était un sergent-major cassé qui avait fait la campagne de Tunisie.

M. le préfet de la Loire-Inférieure vient d'autoriser une congrégation anti-religieuse, la société de libre-pensée connue à Nantes

sous le nom de *Sentinelle de l'Avenir*, et dont le but est d'organiser des enterrements civils et de participer aux promenades dites patriotiques.

La crise industrielle. — La fabrique d'allumettes située à Nantes, côte Saint-Sébastien, a renvoyé samedi dernier une centaine d'ouvriers et ouvrières. Cette manufacture ne conserve que quelques ouvriers nécessaires pour débiter le bois en magasin.

L'industrie nantaise, déjà si éprouvée depuis quelque temps, voit encore, à l'entrée de la saison rigoureuse, disparaître une usine qui faisait vivre une certaine partie de la classe laborieuse. On dirait que la fatalité s'acharne sur la malheureuse ville de Nantes. La même année aura vu disparaître pour elle ses raffineries, la suspension ou peut-être la disparition complète du travail à la manufacture d'équipement et habillement militaires, la fabrique d'allumettes, le ralentissement des travaux aux Chantiers de la Loire, etc.

A qui le tour maintenant ? On ne peut envisager cette situation vraiment lamentable sans éprouver des craintes pour l'avenir.

C'est un correspondant de la *Petite France*, la feuille républicaine de M. Wilson, qui donne ces graves nouvelles.

RENNES.

Le n° 31 de la rue Saint-Malo, à Rennes, vient d'être le théâtre d'un drame des plus navrants que l'on puisse voir.

Dans une mansarde de cette maison vivait misérablement le ménage Herfray. Le mari, âgé de 71 ans, se traînait péniblement à travers les rues pour faire les commissions de l'intérieur. Puis il apportait à la maison le pain absolument nécessaire pour ne pas mourir de faim. La femme, aussi âgée que son mari, était atteinte d'une paralysie complète des membres et de la bouche. Depuis plusieurs années, elle n'avait fait aucun mouvement ni poussé aucun cri.

Dimanche dernier, le père Herfray, vêtu de ses effets du dimanche, alla faire ses courses habituelles, puis rentra chez lui.

Lundi, les voisins n'aperçurent point le brave homme. Mardi, on constata encore que le père Herfray n'était point sorti de son domicile. Enfin, à huit heures du soir, quelques personnes pénétraient dans le triste réduit et virent là un spectacle épouvantable.

Le père Herfray, encore habillé dans ses vêtements du dimanche, était assis à terre, le dos appuyé contre une chaise. Il était mort depuis quarante-huit heures !

A deux pas, sur un mauvais grabat, était étendue sa femme, qui avait assisté à l'agonie de son mari sans pouvoir lui porter le moindre secours. Depuis dimanche, la pauvre vieille n'avait pris aucun aliment.

La police, aussitôt prévenue, a fait transporter le corps du père Herfray à l'Hôtel-Dieu, et sa femme a été admise d'urgence dans une des salles de cet établissement.

SAINT-NAZAIRE.

Nous avons annoncé avant-hier l'incendie de Saint-Nazaire. Voici les détails que nous donne l'*Union bretonne* :

« Ce soir (29 septembre), à huit heures, un incendie d'une violence extrême s'est déclaré à Penhouët, dans les ateliers de chaudronnerie appartenant à la Compagnie Générale Transatlantique. Activé par des matières explosibles, le feu prit en quelques instants des proportions gigantesques et se propagea aux ateliers de menuiserie et aux forges. Dans cette fournaise ardente, où le cuivre, la fonte et le fer étaient en fusion, le concours de la pompe à vapeur, sous la direction de M. Blanchet, et des pompes à bras de la gare et de la ville, fut complètement inutile. Les ateliers sont en cendres.

» A l'heure où je vous écris, les flammes ne sont plus si intenses, les pignons du magasin sont tombés avec fracas ; pas le moindre vent pour alimenter l'incendie, l'atelier d'ajustage est donc préservé.

» Nous avons remarqué sur le lieu du sinistre M. Pabot-Chatelard, sous-préfet de Saint-Nazaire, M. le maire, assisté de son conseil, l'effectif des deux services des Douanes, l'administration des ponts et chaussées, le corps de la marine, tous les officiers de la Compagnie Transatlantique, etc., etc.

» Pas d'accident de personnes. 400 ou-

vriers travaillaient dans les ateliers incendiés.

» Les pertes sont considérables. »

LES VENDANGES. — LE VIN FRANÇAIS.

Si l'art de fabriquer le bon vin a fait des progrès sérieux depuis vingt-cinq ans, on est obligé de convenir que le progrès a été plus grand encore dans l'art de fabriquer des *simili-vins* qui sont un fléau pour la santé générale et un opprobre pour le commerce et l'industrie.

De plus, il faut dire que le public des buveurs, de Paris surtout, a été le complice inconscient, par son mauvais goût, de la décadence vinicole, dont il est victime.

Le public, en effet, professe pour la matière colorante du vin une estime et une prédilection mal fondée ; de tout point les industriels en matière de vin exportent à outrance un goût qui a pour eux l'avantage de favoriser les matières malhonnêtes qu'ils répandent partout sous les noms des vins les plus justement renommés.

L'excès de coloration des vins n'est pas une qualité, mais un défaut. La preuve, c'est que les vins généreux s'améliorent à mesure que le temps les dépouille d'une partie de leur matière colorante. Si dans le Midi on cote les vins d'après l'intensité de leur couleur autant que d'après leur teneur alcoolique, c'est que la matière colorante est pour les trafiquants un ingrédient au moyen des composés vineux de mauvais aloi.

Le vrai vin naturel ne doit pas être surchargé de matière colorante pour atteindre le maximum de sa qualité et sa franchise de goût.

Où est le temps où le Mâconnais écoulait à Paris et dans le Nord ses vins clairs peu colorés, dits *pelure d'oignon*, que tous les gourmets estimaient avec raison comme les meilleures tables d'élite après ceux de Beaujolais ! Aujourd'hui ces vins sont inconnus de la génération nouvelle ; pour vendre leurs vins au commerce, les récoltants sont obligés de foncer la coloration, soit en prolongeant le lavage, soit en introduisant dans leur pinceau si délicat du gamay ou du raisin noir comme teinture.

Pour obtenir un bon vin, il faut suivre la méthode prescrite par le regretté docteur Guyot : remuer de temps en temps le moût en fermentation et découvrir dès que la fermentation tumultueuse commence à se calmer. — Si on tarde davantage, il se produit des fermentations secondaires ; la rafle et les pépins dégagent des sels nuisibles à la qualité et au goût du vin ; il perd plus en qualité qu'il ne gagne en couleur.

Nous engageons les producteurs à réagir contre un préjugé déplorable exploité par le commerce des vins communs.

L'ÉPICERIE CENTRALE ayant en entrepôt tous les articles de consommation qui paient entrée, vend son excellente Bougie des « Gobelins » 4 franc le paquet aux personnes habitant en dehors des octrois de Saumur.

Sur notre demande, M. COLLAS, directeur de l'administration de l'Épargne populaire, nous fait parvenir les conditions de sa Maison. (Voir aux annonces.)

OBLIGATIONS 3 O/O DE L'OUEST-ALGÉRIEN

Les Obligations 3 O/O anciennes de l'Ouest-Algérien figurent à la cote avec la mention de garantie de l'État, conformément aux lois de concession. Elles sont cotées depuis longtemps au-dessus de 340 francs, et ont même atteint dernièrement, à la veille du coupon du 1^{er} septembre, le cours de 360 francs.

Les Obligations 3 O/O que la Compagnie émet en ce moment aux guichets de la Société générale et du Crédit Lyonnais ; en Algérie, à ceux de la Banque de l'Algérie et de diverses autres Banques, doivent logiquement atteindre le cours de leurs aînées, puisqu'elles jouissent des mêmes avantages d'intérêt et d'amortissement.

On remarquera que le revenu net garanti à la Compagnie pour les lignes déjà en exploitation dépasse la somme nécessaire au service de toutes les obligations, y compris la nouvelle émission. Du reste, les Obligations n'absorbent que les deux tiers du revenu net total garanti par l'État, le surplus étant destiné au capital-actions.

Enfin, il est bon de rappeler que le réseau de l'Ouest-Algérien donne des résultats remarquables, que notamment sur la ligne du Tlélat à Sidi-bel-Abbès, les recettes sont supérieures au revenu garanti par l'État.

Les coupons et le remboursement des Actions et Obligations de l'Ouest-Algérien sont payables à

Paris, à la Société Générale et du Crédit Algérien en province, dans toutes les agences de la Société Générale.

Les quatre parties du globe fournissent les plantes qui entrent dans l'usage de Hertzog à Paris, et qui en ressortent sous la forme de Pilules Suisses au nombre de quatre vingt millions de pilules par an, pour se repaître de nouveau dans toutes les parties du monde. J'aurais atteint d'une gastrite ; aujourd'hui, après avoir fait usage de vos Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, je me trouve guéri. Des que je me sens embarrassé, je prends deux de vos Pilules, qui me soulagent immédiatement. Je vous remercie et vous autorise à donner à ma lettre toute la publicité que vous jugerez à propos, afin que vos Pilules puissent servir à d'autres comme elles m'ont servi. M. ACOMBE, boulanger, Bellevue (S. et L.) à Hertzog, Plus, 28, rue de Grammont, Paris. L'Almanach des Pilules Suisses pour 1885 vient de paraître, 40 pages illustrées gratis dans les pharmacies.

Irland-Vanneau, par Fontenay (Deux-Sèvres), 3 Juillet 1881.

J'attends de l'emploi du FER BRAVAIS une véritable résurrection, car, depuis un mois que j'en fais un usage journalier, j'ai déjà obtenu sur ma santé et sur celle de ma fille anémique les meilleurs résultats. Veuillez m'en faire parvenir deux nouveaux flacons.

BOINAUD, THÉOPHILE, menuisier. Dans toutes les pharmacies. — Exiger la signature R. BRAVAIS, imprimée en rouge.

Ne perdez pas d'espoir ; écoutez mes paroles de joie. — Roubaix, le 16 mai 1884. — Monsieur. Le sieur Dufour, de Wattrelos, souffrait tous les jours d'une maladie qu'il voyait empirer à chaque instant sans espoir de guérison. Il ne pouvait prendre qu'avec grande peine quelque peu de nourriture et souvent même il le vomissait. Après avoir essayé de tous les médicaments et ayant lu une de vos petites brochures, il se décida à prendre de la Tisane Américaine des Shakers et des Pilules des Shakers. Au bout de huit jours il a éprouvé un tel soulagement qu'il pouvait manger ce qu'il voulait sans ressentir aucune douleur. Son estomac était complètement délabré par suite d'un diabète azoturique qu'il portait depuis longtemps et que l'examen de ses urines m'a fait reconnaître. Il me charge de vous témoigner sa reconnaissance bien sincère. Agréez, etc. V. Couvreur, pharmacien, rue Neuve, 20, Roubaix. (Prix 4 fr. 50 la bouteille). Lisez la brochure explicative qui est distribuée gratuitement dans toutes les bonnes pharmacies ou au dépôt, pharmacie Ernoul, à Saumur. Dépôt principal, pharmacie Fanyau, Lille.

UNE LOI NATURELLE.

A la même époque où a lieu la chute des feuilles, on remarque une recrudescence de la chute des cheveux. Le printemps reverdira nos campagnes ; malheureusement, il ne réparera pas pour l'homme « des ans irréparable outrage ». C'est à la *Loi régénératrice du Dr Saïdi* qu'il faut demander de corriger la nature. Elle seule peut arrêter la chute des cheveux, enlever les pellicules et recouvrir d'une chevelure épaisse les crânes dénudés. On trouve cette eau merveilleuse, par flacons de 3 francs, à Saumur, parfumerie PICHARD, 17, rue Nationale.

SANTÉ RENDUE A TOUS

Adultes et enfants, sans médecine ni frais, par la délicieuse farine de santé, dite :

REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

qui guérit les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes ; nausées, renvois, vomissements, même en grossesse ; diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruit dans la tête et dans les oreilles, oppression, lars gueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 37 ans de succès : 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Caltelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, M. le docteur professeur Dédé, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kilo., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr. Envoi franco en France contre bon de poste. Dépôt à Saumur, chez J. Russon, épiciers. Du BARRY et C^o, limited, 8, rue Castiglione, à Paris, et partout bons pharmaciens et épiciers.

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA-GEORROY.

Un an, 10 francs ; 6 mois, 6 francs. Editeur : Victor PALME, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e ANTHEAUME, notaire
à Chouzé-sur-Loire.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,
Le dimanche 26 octobre 1884,
à midi,
En la salle de la mairie de Chouzé,
UNE

BELLE MAISON NEUVE
Servant d'HOTEL

Située en face la gare des marchandises
de Port-Boulet (ligne de Tours à
Nantes).
Vastes dépendances, pièce d'eau
poissonneuse. Clientèle assurée.
On peut traiter à l'amiable avant
l'adjudication.
S'adresser à M^e ANTHEAUME, notaire.

Etude de M^e GIRAULT, notaire
à Bourgueil.

ADJUDICATION

Le dimanche 19 octobre 1884,
à 1 heure du soir,
A la Mairie de Bourgueil,

DES DROITS DE PLACE

A percevoir sur les Marchés
de Bourgueil.
Pour les renseignements, s'adresser
audit M^e GIRAULT, rédacteur et dé-
positaire du cahier des charges.

Etude de M^e Ch. MILLION, commis-
saire-priseur de l'arrondissement
de Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
Le dimanche 5 octobre 1884,
à 1 heure après midi,
Sur une propriété située au canton de
la Bergère, commune de Bagneux,
appartenant à M. Pilon,

DE LA RÉCOLTE SUR PIED

De 1 hectare 89 ares environ de vigne
rouge et blanche, située audit lieu.
L'adjudication sera faite en totalité
ou par parties, au gré des acquéreurs.
On paiera comptant, plus 5 pour
cent applicables aux frais.
Le commissaire-priseur,
Ch. MILLION.
(714)

CIDRE poiré, nouveau, pur jus,
230 lit., 30 fr. — Vin blanc
nouveau, 45 fr. — Cidre pomme, 22 fr.
MAUGET, prop. à Nozay (Loire-Inf.).

A LOUER

Pour Noël 1884

L'AUBERGE

Rue du Portail-Louis, 36,
Ayant pour enseigne :
AU RAISIN DE BOURGOGNE
S'adresser à M^e BRAC, notaire.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

MAISON

Sise à Saumur (Croix-Verte)
Très-comfortable, deux jardins,
pièce d'eau.
Jouissance de suite. — Facilités de
paiement.
S'adresser à M. SERISIER, négo-
ciant, 3, rue Beaurepaire. (709)

A VENDRE

Belle Propriété

Au Petit-Puy, commune de Saumur,
à 20 minutes des gares de l'Etat
et d'Orléans, routes carrossables.

VUE SPLENDIDE sur la LOIRE et la VALLÉE

MAISON D'HABITATION,
comprenant : bibliothèque, salon,
vestibule, salle à manger, office, cui-
sine, deux chambres au-dessus, une
à feu.

Au premier, trois chambres avec
cabinets de toilette, une chambre
froide, grenier sur le tout, chambre de
domestique.

Grand et magnifique Jardin,
bien planté, ea terrasse sur la Loire,
potager, basse-cour.

Fumoir, orangerie, buanderie, fru-
terie, grand hangar, écurie, remise,
grenier à fourrage, vastes caves, puits
et pompe, réservoirs d'eau.

Facilité de paiement.

S'adresser à M. PERDRIAU, au Petit-Puy.

A VENDRE pour cause de mala-
die, un Journal ré-
publicain quotidien et une imprime-
rie à vapeur, l'un et l'autre en plein
rapport, dans le chef-lieu d'un départe-
ment de l'Est.

Bénéfices nets : 20,000 fr. par an.
Ecrire à l'adresse A. B., agence Ha-
vas, 8, place de la Bourse, Paris.

FUMIER

ON DEMANDE à acheter le fumier
de 3 ou 4 chevaux à l'année.
S'adresser au bureau du journal.

Fruits de Vigne

A VENDRE

Le dimanche 5 octobre 1884, sur les
lieux, la récolte de deux morceaux
de vigne rouge, Côté et Grolleau,
contenant 2 hectares 66 ares, sis à
la Guénière, près Château-la-Val-
lière (Beaux fruits, récolte
évaluée à environ 90 hectol.).

S'adresser, pour traiter avant le
jour ci-dessus, à M. LECUREUIL, rue du
Petit-Pré, 13, Tours, ou à M. CUVIER,
à Neuillé-Pont-Pierre ; pour visiter,
à TESSIER, garde-particulier à Châ-
teau-Lavallière, et, pour renseigne-
ments, à M^e ANDRÉ, notaire, dite ville.

M. Lecureuil est à Allonnes du 29
septembre au 3 octobre. (700)

CONTENTIEUX, RECouvreMENTS

C. BONNIN

40, rue Saint-Nicolas, Saumur

Renseignements Commerciaux

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43.

La maison se charge des
RÉPARATIONS.

MANUFACTURE

DE
PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER

Rue de Montreuil, 119, Paris.
26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.
12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmo-
niums LÉPICIER (pouvant être
choisis soit à Paris, soit à Angers),
ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL,
sont garantis, livrés franco à Saumur
par la Maison LÉPICIER, et accordés
gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris
ou à Angers. Envoi franco. — Tout
piano acheté par correspondance,
ou ne répondant pas aux garanties
données, est repris ou échangé sans
aucun frais pour l'acheteur.

L'un des accordeurs de la maison,
est en ce moment à Saumur. Adresser
les demandes au bureau du journal.

Crédit à tout le Monde
PAR

L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif,
ANGERS

SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS, SAUMUR

La Maison de l'Épargne populaire est la seule qui délivre :

1 Bon de 20 fr. contre un versement de 5 fr. et 1 fr.	5 fr. et 1 fr.	Par semaine jusqu'à parfait paiement.
1 — 30 — — — — —	7 50	
1 — 40 — — — — —	10 — 1 50	
1 — 50 — — — — —	12 50 1 50	
1 — 60 — — — — —	15 — 2 —	
1 — 80 — — — — —	20 — 2 50	
1 — 100 — — — — —	25 — 3 —	
1 — 120 — — — — —	30 — 3 50	
1 — 140 — — — — —	35 — 4 —	
1 — 160 — — — — —	40 — 4 50	
1 — 180 — — — — —	45 — 4 50	
1 — 200 — — — — —	50 — 5 —	

Pour une somme supérieure à 200 fr., les clients sont priés de
s'adresser au siège de l'Administration, où il leur sera fait des
conditions spéciales.

La Maison de l'Épargne populaire livre à l'abonnement, au même
prix qu'au comptant, les Marchandises ci-après, savoir :

Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie, Glace, Meuble et Literie,
Nouveauté, Toile, Draperie, Soierie, Confection pour hommes,
dames et enfants, Chaussure, Chapellerie, Lingerie, Mode, Machine
à coudre, Articles de Ménage, etc.

En un mot tout ce qui concerne le Ménage et la Toilette.

NOTA. — Les employés chargés de faire la recette chez les clients sont
munis d'une autorisation spéciale du Directeur de la Maison.

Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20

SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des
Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères.
— Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements
du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage
bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en
caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de
bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons,
d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 OCTOBRE 1884.

Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	78	78 30	Est	785	782 50	Obligations.			Gaz parisien	516	490
3 % amortissable	79 90	79 65	Paris-Lyon-Méditerranée	1237 50	1240	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	506	507	Est	362 50	362 75
3 % (nouveau)			Midi	1165	1160	— 1865, 4 %	516	515	Midi	370 60	370 50
4 1/2 %	107	107	Nord	1655	1656 25	— 1869, 3 %	405	405 50	Nord	377	379
4 1/2 % (nouveau)	109	109 10	Orléans	1430	1427 50	— 1871, 3 %	396 50	396 50	Orléans	371 25	371 50
Obligations du Trésor	508 75	508	Ouest	840	840	— 1875, 4 %	519	515 50	Ouest	371	369 50
Banque de France	5040	5050	Compagnie parisienne du Gaz	1552 50	1550	— 1876, 4 %	518 50	514	Paris-Lyon-Méditerranée	370 25	371
Société Générale	460	462 50	Canal de Suez	1930	1925	Bons de liquid. Ville de Paris	530	528 50	Paris-Bourbonnais	370	370
Comptoir d'escompte	960	960	C. gén. Transatlantique	478 75	480	Obligations communales 1879	442	442	Paris-Bourbonnais	370	370
Crédit Lyonnais	552 50	550				Obligat. foncières 1879 3 %	444 50	444 75	Canal de Suez	560	565
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1325	1315				Obligat. foncières 1883 3 %	350	348			
Crédit mobilier	270	257 50									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans			Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR							
Heures	Matin	Soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	
3 heures	8 minutes du matin	express-poste.	Saumur. (départ)	6 05	7 24	9	1 15	3 45	7 50	Montreuil-Bellay. (départ)	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	
6	55	matin (s'arrête à la Possonnière)	Chacé-Varrains	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	
9	13	matin, omnibus-mixte.	Montreuil-Bellay. (arrivée)	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	8 08	Saumur. (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	
1	25	soir.														
3	32	express.														
7	15	omnibus.														
10	36	(s'arrête à Angers)														
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.			SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR							
Heures	Matin	Soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	
3 heures	26 minutes du matin	direct-mixte.	Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 26	7 43	Montreuil	7
8	21	omnibus.	Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 20
9	37	express.	Lernay	7 02	8 21	2 11	5	8 51	Lernay	6 07	9 18	1 27	4 37	8 05	Neuville	8 34
12	48	soir, omnibus-mixte.	Brion-s-Thouet	7 14	8 09	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Arçay	9 27
4	44		Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Mirebeau	9 37
7	4														Loudun	9 57
10	24	omnibus (s'ar. à Tours) express-poste.													Montreuil	10 22

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.